

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 SEPTEMBRE 2010

Nombre de Conseillers :

En exercice : 72

Présents : 69

Votants : 69

N° 14 B/

OBJET :

ETUDE DE
POSITIONNEMENT
ECONOMIQUE SUR LE
SITE DE MONTPERTUIS
- PALAZOL

CONTRAT
D'AGGLOMERATION
2010-2012

DEMANDE
SUBVENTION AU
DEPARTEMENT

CONTRAT
« AUVERGNE + »
2010-2012

DEMANDE DE
SUBVENTION A LA
REGION

Rendue exécutoire :

Reçue en Sous-Préfecture

le : - 1 OCT. 2010

Publiée ou notifiée

le : - 1 OCT. 2010

Le Conseil Communautaire de Vichy Val d'Allier – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Val d'Allier, en session, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GUERRE, Président.

Présents :

M. J. M. GUERRE, Président –

Mmes et MM. R. BARDET – C. MALHURET (pour les questions n° 1 à 13 et n° 32 à 34)- N. EYMARD - M. GUYOT – M. AURAMBOUT - M. ROSTAN – R. LEVILLAIN – E. DOUCHET-PARDO – J. C. MARTINET – R. MAZAL - G. CROUZIER – M. HENRY - J. P. MONGARET – F. MINARD, Vice-Présidents.

Mmes et MM. C. BOCH (pour les questions n° 1 à 15 et n° 32 à 34)– G. CLAIR - M. GACON - A. BABIAN-LHERMET – R. VERRON – A. CHOVET – C. CATARD – A. BLAISE – G. SOALHAT - O. ROYER – B. JACQUIER – A. C. PETILLAT - S. AUBUGEAU – M. CHAUCHOT - J. C. TULOUP – J. C. MAIRAL - P. SEMET – D. BATTISTELLI - T. PILLAN – S. PARIS - I. DELUNEL - S. DELABRE – C. CAUCHARD - P. COUTIER – R. TRIBOULET - A. BECOUZE – M. RAMBERT – E. ALBERT-CUISSET - E. GOULFERT – S. GAYET - R. POURCHON – C. BOUARD – B. MASTON - J. MAYET – A. CARRIER - C. GRELET – C. CORNE – M. C. STEYER – R. GOURLIER – E. VOITELLIER - J. J. MARMOL (pour les questions n° 1 à 15 et n° 32 à 34) –F. AGUILERA - C. BENOIT - S. LALLIER – F. DICHAMPS – S. FONTAINE - G. PETITOT (sup.) – A. CAUSERET (sup.) – B. BERNE (sup.) - B. AGUIAR (sup.) – A. KUTI (sup.) – J. P. JARDILLIER (sup.) - L. BARTHELAT (sup.) - J. BASSINET (sup.) – S. VIVIER (sup), Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents Excusés : Mmes et MM. G. MAQUIN – J. PIERRE, Vice-Présidents - N. BARBARIN – G. MOULIN – P. ARGOUT – V. PAUGET - J. LACOTE - C. BONNEFOY – J. KUCHNA - C. THOMAS-RIBAL – J. L. GUITARD, conseillers Communautaires.

Secrétaire : Mme BENOIT , Conseillère Communautaire.

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale,

Vu les statuts de la communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier,

Vu le projet d'agglomération adopté par le Conseil Communautaire au cours de sa séance du 5 février 2009,

.../...

Vu le Contrat Auvergne + (2010-2012) signé le 8 février 2010 avec la Région Auvergne,

Vu le Contrat d'Agglomération (2010-2012) signé le 12 février 2010 avec le Département de l'Allier,

Considérant le caractère stratégique du site de Montpertuis-Palazol au regard de sa superficie foncière et de sa localisation géographique et la nécessité d'engager une étude de positionnement économique,

Considérant les résultats de la consultation organisée et la désignation du cabinet SITEUM pour une prestation fixée à 54 100 € HT soit 64 703,60 € TTC.

Propose au Conseil Communautaire :

- **de solliciter** l'aide financière de la Région Auvergne et du Département de l'Allier -à hauteur respectivement de 21 640 € et de 10 820 €,

- **de fixer** en conséquence le plan de financement de l'opération selon le détail ci-après :

. subvention Région Auvergne :	21 640 €
. subvention Département de l'Allier :	10 820 €
. Vichy Val d'Allier :	21 640 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve les propositions énoncées ci-avant,
- donne mandat au Président ou au Vice-Président délégué pour signer tous les documents correspondants,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions,
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2010,

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, à l'Hôtel d'Agglomération Vichy-Val d'Allier,
le 30 septembre 2010

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,
Le Président,

